

# L'AUTONOME

www.lafae.qc.ca

## LA MATERNELLE

4 ans à temps plein  
en milieu défavorisé :  
une initiative qui  
fait école!

## NOTRE PLUS GRANDE FORCE

à l'aube de la  
négociation  
nationale :  
32 000 membres  
unis et solidaires

## RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE

les nouveautés  
2014

# ÉCOLE PUBLIQUE

Le courage de se réinventer!  
Entrevue avec Sylvain Mallette

# TABLE DES MATIÈRES

## MAI

Volume 7 | Numéro 1



- 3** Mot du président
- 4** Notre plus grande force à l'aube de la négociation nationale
- 6** Droit de parole à nos élu·es et élus
- 6** Les événements mobilisateurs
- 7** La maternelle 4 ans à temps plein
- 8** École publique : le courage de se réinventer
- 10** Augmentations liées au PIB
- 10** Un nouvel élan pour la recherche sur le décrochage des filles
- 11** L'intégration scolaire des élève·s HDAA
- 11** Commission itinérante : pour des pratiques démocratiques améliorées
- 12** Régime d'assurance collective : les nouveautés 2014
- 13** La FAE se joint à l'Intersyndicale des femmes
- 13** Le comité identité et diversité sexuelles voit le jour
- 14** Les Brèves
- 15** Suggestions de lecture

### DÉPÔT LÉGAL

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
  - Bibliothèque et Archives Canada, 2014
- ISSN 1923-5488

### RÉDACTION EN CHEF

Josée Gaulin

### RÉDACTION

Claude Arsenault  
Wilfried Cordeau  
Marie-Michèle Giguère  
Émilie Laperrrière  
Hugues Mousseau

### COLLABORATION

#### AU CONTENU

Jean Bellavance  
Nathalie Bouchard  
Pierre-André Champoux  
Yves Cloutier  
Christian Leblanc  
Natacha Lecompte  
Marie-France Levac  
Marie Pelchat

### RÉVISION LINGUISTIQUE

Sylvie Pelletier

### PHOTOS

Martine Doyon  
Suzanne Lapicerella

### GRAPHISME

Tonik Groupimage

### IMPRESSION

Paragraph

La reproduction de cette revue, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.



**MIXTE**  
Papier issu de  
sources responsables  
**FSC® C103114**

# Mot du président



## Soyons fiers de ce que nous sommes!

Chères et chers collègues,  
C'est avec une fierté certaine que je m'adresse ici à vous. Fierté. Le mot n'est pas anodin. Je regarde ce que nous avons accompli depuis 2006 – année de fondation de la FAE – et ce qui nous attend au cours de ce triennat amorcé en août 2013, et je suis fier de constater l'engagement des enseignantes et enseignants. Je vous parle de fierté, parce que je vous souhaite collectivement de retrouver la fierté d'être enseignant. Notre rôle est essentiel, et c'est avec cette idée en tête que nous aborderons les grands chantiers que nous avons décidé d'investir.

Cette fierté est au cœur du nouveau plan d'action triennal que les représentantes et représentants des huit syndicats affiliés à la FAE ont adopté l'automne dernier. Le premier axe de ce plan vise à obtenir de meilleures conditions de travail et d'exercice pour les enseignantes et enseignants. Cet objectif exige de chacune et chacun d'entre nous une solidarité à toute épreuve. Vous avez été nombreux à participer à la consultation qui nous permettra d'élaborer un cahier de demandes en vue de la négociation de la prochaine convention collective. Ce geste – individuel à première vue – témoigne de votre volonté commune de voir nos conditions de travail s'améliorer.

La FAE a su faire sa place comme interlocuteur incontournable en éducation. Nous sommes non seulement capables d'identifier les problèmes qui minent notre système d'éducation, mais nous savons aussi suggérer des solutions. Un bel exemple de cette force qui distingue notre organisation, c'est la mise en place des maternelles 4 ans à temps plein pour les enfants issus de milieux défavorisés. La FAE avait obtenu, lors de la négociation relative aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), la mise en place de six projets pilotes de maternelle 4 ans. Constatant les effets bénéfiques de ces projets, Marie Malavoy, alors ministre de l'Éducation, a rendu possible avec le projet de loi n° 23 que tous les enfants de cet âge issus de milieux défavorisés puissent progressivement avoir accès à la maternelle à temps plein. Cette avancée témoigne de notre capacité à faire bouger les choses.

Au cours de ce triennat, nous souhaitons que notre organisation s'impose plus que jamais comme organisation incontournable en éducation, et c'est là le deuxième grand axe de notre plan d'action. Nous nous donnons les outils pour y parvenir. À titre d'exemple, nous avons entrepris une seconde recherche sur le décrochage scolaire des filles ainsi qu'une autre sur l'intégration des élèves HDAA en classe ordinaire. Les conclusions

de ces deux recherches nous permettront de proposer des solutions éclairées relativement à des problèmes complexes.

Nous n'aurons pas peur de prendre part à des débats difficiles s'il le faut. Chaque fois, nous le ferons en nous appuyant sur la vaste expertise de nos membres, qui constitue un atout réel pour la discussion publique. Et c'est précisément afin d'être plus à l'écoute de nos membres que nous avons entrepris le grand chantier qu'est la commission itinérante sur nos pratiques démocratiques. Encore une fois, la FAE n'hésite pas à mener les réflexions qui lui permettront de continuer à parler au nom des enseignantes et enseignants, et non à leur place.

Au cœur des actions que nous mènerons tout au long du triennat se trouve la volonté de se réapproprier notre profession. Depuis trop longtemps déjà, certains acteurs du monde de l'éducation se sont emparés de notre autonomie professionnelle. Il nous appartient de reprendre ce que l'on nous a pris. C'est ce que je vous souhaite.

Sylvain Mallette

# NOTRE PLUS GRANDE FORCE À L'AUBE DE LA NÉGOCIATION NATIONALE : 32 000 MEMBRES UNIS ET SOLIDAIRES

Le 31 mars 2015, la convention collective fixant les conditions de travail des 32 000 enseignantes et enseignants membres de la FAE viendra à échéance. Les démarches menant à la négociation d'une nouvelle convention collective sont déjà bien amorcées. Analyse d'un processus démocratique et rigoureux sur trame de valorisation d'une profession exceptionnelle. **Hugues Mousseau**



Il n'est pas nécessaire de s'entretenir bien longtemps avec les membres de l'équipe qui pilotent le processus de négociation de la nouvelle convention collective pour réaliser à quel point ils sont déterminés à faire reconnaître à sa juste valeur le rôle de premier plan que jouent les enseignantes et enseignants au sein de la société québécoise.

Leur détermination est d'autant plus ferme alors que vient de se conclure un important exercice de consultation mené auprès de tous les syndicats affiliés à la FAE et de l'ensemble des 32 000 enseignantes et enseignants membres. En effet, les demandes et les priorités exprimées dans le cadre de cette consultation sont nombreuses et le taux de participation inégalé illustre bien l'engagement et la mobilisation des membres. Visiblement, le processus démocratique et ouvert qui caractérise cette démarche a été apprécié.

Les travaux préparatoires mèneront par la suite au dépôt des demandes d'ici le 3 novembre prochain. Cette étape sera suivie à son tour par le dépôt des propositions patronales dans les soixante jours suivant le dépôt des demandes syndicales. C'est à ce moment que s'enclenchera la phase active des négociations entre la FAE et les différents intervenants gouvernementaux.

Des négociations sectorielles auront lieu pour les enjeux touchant exclusivement les enseignantes et enseignants, alors que les négociations portant sur les enjeux économiques touchant l'ensemble de la fonction publique seront menées avec les représentants de la table intersectorielle du gouvernement. Situation particulière au secteur de l'éducation, les négociations porteront sur les conditions de travail des enseignantes et enseignants, mais l'approche de négociation sera teintée d'une préoccupation constante à l'égard de l'impact des conditions de travail sur les conditions d'apprentissage des élèves.

La nouvelle convention sera constituée d'une entente nationale négociée par la Fédération et d'une entente locale négociée par le syndicat local avec

la commission scolaire. C'est la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic qui fixe les objets de négociation qui doivent être traités aux niveaux local et national.

Au-delà des demandes importantes et des priorités établies par les huit syndicats affiliés à la FAE et leurs 32 000 membres, plusieurs facteurs sont susceptibles d'influencer le cours et l'issue des négociations. Outre la conjoncture politique et économique qui prévaut actuellement au Québec, c'est l'approche unie et solidaire des enseignantes et des enseignants qui constituera la plus grande force vers l'atteinte d'une nouvelle convention qui valorisera l'enseignement et qui reconnaîtra l'autonomie du personnel enseignant, en plus de lutter contre la précarité – pour ne citer que quelques-unes des priorités qui pourront être mises de l'avant.

Au cours des derniers mois et plus particulièrement lors de la campagne électorale du printemps, le thème de l'éducation a presque entièrement été évacué de l'espace public, une situation regrettable et très surprenante compte tenu du fait que tous les partis politiques prétendent que l'éducation est l'une de leurs principales priorités. Pour la FAE, il faudra évidemment travailler avec le nouveau gouvernement majoritaire au pouvoir. Il s'agit-là d'un facteur qui établira les conditions du rapport de force de la négociation.

Dans ce contexte, la FAE entend mobiliser l'opinion publique sur l'importance de l'éducation et de la profession enseignante, tout en encourageant plus que jamais ses membres à s'impliquer et à s'informer en participant aux assemblées, en faisant connaître leurs besoins à leur syndicat, en discutant avec des collègues et en exerçant les moyens d'action.

Une longue route s'amorce vers l'obtention d'une nouvelle convention collective. Cette négociation, elle appartient d'abord et avant tout aux enseignantes et aux enseignants qui façonnent le visage du Québec de demain.



## DROIT DE PAROLE À... NOS ÉLUES ET ÉLUS



**Sylvain Mallette**, président

Enseignantes et enseignants, nous sommes aussi les gardiens de l'école publique. Ce joyau hérité du rapport Parent, dont nous fêtons cette année le 50<sup>e</sup> anniversaire, a permis à des centaines de milliers de Québécoises et Québécois d'accéder à une éducation de qualité. Plus que jamais, l'école publique est en péril. D'abord, par les compressions budgétaires qui privent les élèves des services auxquels ils ont droit. Ensuite, par les idéologies qui font d'eux des « clients » et qui déposent les enseignantes et enseignants de leur autonomie professionnelle. Enfin, par l'absence de courage politique qui permet aux élues et élus de maintenir le financement public du réseau des écoles privées. L'indignation n'est pas suffisante. Elle doit nous conduire à poser des gestes collectifs de résistance. Nous en avons l'obligation. Pour nous, pour nos élèves et pour les générations futures.

**Joanne Bertrand**, vice-présidente  
au secrétariat et à la trésorerie



Pierre Falardeau disait : « On va toujours trop loin pour ceux qui ne vont nulle part. » Est-ce inspiré par cette citation que nous avons créé la FAE? J'aime à le penser. Cet « outil » que nous nous sommes collectivement donné, j'ai à cœur de le préserver afin que nous puissions aller toutes et tous ensemble aussi loin qu'il le faudra pour que les conditions de travail des enseignantes et enseignants soient à la hauteur de leur contribution inestimable à la formation des citoyennes et citoyens de demain.

**Martin Lauzon**

Vice-président aux relations du travail

Étant enseignant, ma priorité est et sera toujours d'être une voix forte et représentative pour les enseignantes et enseignants. Nous devons agir collectivement pour améliorer nos conditions de travail en gardant en tête que la valorisation de notre profession passe inévitablement par des conditions à la hauteur du rôle primordial que nous jouons dans notre société.



**Alain Marois**

Vice-président à la vie politique

« Si tu t'occupes pas de politique, c'est la politique qui va s'occuper de toi », disait Michel Chartrand. Voilà pourquoi nous devons nous impliquer dans l'action syndicale et défendre notre profession et nos conditions de travail. Mais nous devons surtout nous mobiliser, parce que notre travail d'éducation est l'assise des transformations et de l'évolution des sociétés. Notre défi est d'y faire adhérer le plus grand nombre.



**Nathalie Morel**

Vice-présidente à la vie professionnelle

Quotidiennement, je consacre mes énergies à mieux faire reconnaître notre profession et à défendre notre merveilleuse école publique. Mon attachement profond envers l'enseignement, la FAE et ses membres sont mes plus grandes sources d'inspiration et de motivation.



## LES ÉVÉNEMENTS MOBILISATEURS

### Claude Arsenault

#### Semaine québécoise des adultes en formation

**D**u 29 mars au 6 avril derniers, quelque 500 activités ont eu lieu partout au Québec dans le cadre de la 12<sup>e</sup> Semaine québécoise des adultes en formation (SQAF) organisée par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes. Année après année, cet événement vise à faire la promotion de la persévérance scolaire et à informer la population adulte québécoise du large éventail de formations à sa portée afin que chacune et chacun puisse réaliser son plein potentiel.

Dans le cadre de cet événement, la FAE organisait pour une sixième année son concours *La persévérance a aussi un visage* afin de souligner l'engagement et la persévérance exemplaires d'adultes s'étant distingués pendant leur formation. Les cinq lauréates et lauréats, dévoilés le 1<sup>er</sup> avril dernier, ont reçu une bourse de 500\$ en reconnaissance de leur soif d'apprendre et de leur volonté constante de s'améliorer. Toutes nos félicitations à Fatou Diarra, Gaétan Girard, Suzanne Pépin, Gurbaj Singh et Guillaume Violette!

#### Rassemblement des personnes déléguées

Le 12 mai a eu lieu au Centre Mont-Royal de Montréal le Rassemblement des personnes déléguées sur le thème « L'autonomie professionnelle : pour reprendre notre place ». L'événement, auquel 450 participantes et participants étaient attendus, a été l'occasion de discuter de l'importance de la mobilisation et de son rôle au quotidien. Dans le cadre d'ateliers de réflexion, des travaux préparatoires à la prochaine étape du chantier sur l'autonomie professionnelle dans le contexte des structures scolaires et des encadrements juridiques imposés aux établissements ont été menés.

Les personnes présentes ont également assisté à un panel sur les visages de la mobilisation en présence de Régine Laurent (Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec - FIQ), de Louis Roy (CLSC Hochelaga-Maisonneuve et ex-président de la CSN) et de Gabriel Nadeau-Dubois (étudiant à la maîtrise en sociologie à l'UQAM et ancien co-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante). Le panel a été suivi d'une période d'échanges, alors qu'un coquetel de la solidarité a clôturé la journée.

#### Semaine pour l'école publique

La semaine pour l'école publique sera de retour pour une 6<sup>e</sup> année du 27 septembre au 4 octobre prochains. Ce projet rassembleur de la FAE a pour objectif de réunir de nombreux acteurs du secteur public de l'éducation afin de rappeler l'importance primordiale de l'école publique pour la société québécoise. C'est aussi l'occasion de nous rappeler la chance que nous avons de pouvoir compter sur une école publique accessible et de très bonne qualité.

Cette année, les activités s'articuleront autour du thème de l'éducation préscolaire. Journalistes et partenaires seront invités à visiter des classes de maternelle 4 ans (temps plein et mi-temps) et de maternelle 5 ans afin de leur permettre de comprendre l'importance de ces « premiers pas » à l'école publique. Plusieurs activités seront également organisées pour souligner la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, ces formidables ambassadeurs de l'école publique qui méritent toute notre reconnaissance.

## LA MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN EN MILIEU DÉFAVORISÉ, UNE INITIATIVE QUI FAIT ÉCOLE!

Peu de projets ont le potentiel d'avoir un aussi grand impact sur la société québécoise que l'implantation des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (TPMD).

Le leadership de la FAE dans ce dossier et la mobilisation des enseignantes et enseignants sont en voie d'en faire un grand succès. Regard sur une initiative très porteuse derrière laquelle se cache une lutte de tous les instants.

### Hugues Mousseau

**A**lors que plusieurs pays de l'OCDE et une province comme l'Ontario ont posé des gestes concrets pour lutter contre la pauvreté et favoriser la réussite scolaire à un très jeune âge, le Québec fait toujours piètre figure en la matière. Fidèle à sa déclaration de principes et à sa lutte en faveur de l'égalité des chances, la FAE a toutefois réussi à obtenir des gains importants lors de la négociation de la dernière entente collective.

De fait, à chaque processus de négociation nationale, un jalon important porte sur les préoccupations liées aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Lors de la négociation de ce volet et pour répondre à ces préoccupations, les enseignantes et enseignants ont obtenu la mise sur pied d'un projet pilote permettant l'ouverture de six classes de maternelle 4 ans à temps plein en



milieu défavorisé (TPMD). Ces classes sont un choix idéal et éprouvé pour dépister les enjeux de développement des élèves de milieux défavorisés et éveiller toutes les sphères de développement de l'enfant.

Cette approche revêt une importance encore plus grande lorsqu'on réalise que le taux de fréquentation des CPE par les enfants issus de milieux défavorisés n'a que très peu progressé au fil des années. En d'autres mots, la FAE et ses membres souhaitaient voir le Québec se doter des conditions pour aider tous les élèves à démarrer dans la vie avec des chances égales de réussite.

Par la suite, l'expérience très positive menée par les enseignantes et enseignants des six classes du projet pilote de maternelle 4 ans TPMD a permis de contribuer activement à l'élaboration du projet de loi n° 23 adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en juin 2013.

### Le projet de loi venait :

- modifier la Loi sur l'instruction publique;
- fixer les paramètres du déploiement à plus grande échelle de la maternelle 4 ans à TPMD;
- permettre l'élaboration d'un programme spécifique adapté à des élèves de ce niveau;
- consentir à l'ajout d'une ressource de soutien à mi-temps;
- permettre l'ouverture d'une classe dès six inscriptions;
- proposer des conditions de financement et de formation.

Au total, le financement pour l'ouverture de neuf nouvelles classes de maternelle 4 ans TPMD a été octroyé en septembre dernier sur les territoires de la FAE, venant ainsi mettre fin à un moratoire de 15 ans sur l'ajout de nouvelles classes de maternelle 4 ans au Québec.

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis le début de cette lutte en 2009 grâce à l'implication et à la solidarité des enseignantes et enseignants membres de la FAE. Être pionniers demande du courage et de la détermination, des attributs clés dans la poursuite de la lutte à mener pour que tous les petits de classes de maternelle 4 ans issus de milieux défavorisés puissent à terme avoir accès chaque année à la maternelle 4 ans à temps plein.

Dans les semaines à venir, la FAE et ses représentantes et représentants travailleront avec le nouveau gouvernement afin d'harmoniser les conditions d'exercice des enseignantes et enseignants des classes 4 ans TPMD du projet pilote qui ont vu le jour sous le gouvernement Marois. Il faudra également fixer les modalités de poursuite du programme pour l'année scolaire 2014-2015 et continuer de lutter pour que les classes soient moins nombreuses, tout en favorisant son accès à un plus grand nombre de jeunes issus des secteurs défavorisés.

Le Québec a aujourd'hui une occasion de faire de grands progrès dans sa lutte contre les inégalités sociales... comme quoi ce qui a débuté comme un projet pilote commence aujourd'hui à faire école.

# ÉCOLE PUBLIQUE : LE COURAGE DE SE RÉINVENTER!

L'école publique est confrontée à de nombreux défis. Il est temps de cesser de colmater temporairement les brèches pour prendre un temps d'arrêt et repenser en profondeur nos manières de faire, croit Sylvain Mallette. Dans cette entrevue, il discute de sa vision de l'école publique.

**Marie-Michèle Giguère**

***Fierté de la Révolution tranquille, l'école publique est-elle encore perçue comme un bien commun?***

**Sylvain Mallette :** L'image de l'école publique a été mise à mal. Ce n'est pas anormal que la profession d'enseignant soit si peu valorisée : l'école publique ne l'est pas non plus. On sort d'une campagne électorale où il n'en a pratiquement pas été question. Les structures sont au cœur des débats, alors que le manque de ressources continue de faire des ravages. D'un côté, on nous parle tout le temps de l'importance de la stabilité en éducation, mais de l'autre, les ministres se succèdent – on en est à notre 11<sup>e</sup> en 20 ans – ce qui en dit long sur notre rapport commun à l'éducation.

***De quoi l'école publique a-t-elle besoin?***

**Sylvain Mallette :** D'abord, de se donner les moyens de réussir. Il y a un manque de courage politique au Québec : on refuse de mettre fin au financement public des écoles privées, alors que les gouvernements qui se suivent imposent des compressions insoutenables au réseau public. Je ne mets pas en question l'existence du réseau privé, mais l'État n'a pas à financer un réseau qui concurrence le système public. L'école publique accueille tous les élèves, notamment ceux qui sont refusés dans les écoles privées. Et pour affronter la concurrence déloyale que mènent les écoles privées, les écoles publiques se sont lancées dans la multiplication de projets pédagogiques particuliers. Il y a même des écoles publiques qui sélectionnent les élèves sur la base des résultats!

On ne donne pas à l'école publique tous les moyens pour réussir et, ensuite, on s'étonne

que les résultats observés dans certains milieux, notamment défavorisés, ne soient pas à la hauteur. Pas besoin de regarder bien loin pour trouver des exemples : chez nos voisins, en Ontario, pas un denier public ne finance les écoles privées. Il faut qu'on ait le courage de faire ce débat au Québec, et ce serait beaucoup plus fertile que de refaire une fois de plus celui de la réduction des coûts et de l'atteinte du déficit zéro. Revoir ce financement-là permettrait à l'école publique d'obtenir des ressources dont elle a grand besoin.

***Les défis auxquels est confrontée l'école publique ne sont pas que financiers. Quels sont les autres enjeux?***

**Sylvain Mallette :** En effet, ce ne sont pas seulement les compressions financières qui mettent à mal l'école publique : c'est aussi le dogmatisme qui s'est emparé du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires avec la mise en place forcée de la réforme. Soyons clairs : le socioconstructivisme proposé par la réforme, c'est une approche pédagogique qui se tient... pour certains élèves! Ça fonctionne, entre autres, pour les élèves qui disposent d'un bagage culturel significatif, qui sont encadrés, autonomes et dont les parents s'impliquent. Mais on a pris cette approche pédagogique et on l'a appliquée sans distinction à tout le système. C'est un carcan idéologique qui est en train de tuer l'école publique. Et en ce moment, si, comme enseignante ou enseignant, on n'adhère pas à la réforme, on se fait dire qu'on est contre la réussite, contre le progrès. Pourtant, c'est tout le contraire!

***Comment en arrivez-vous à la conclusion que la réforme a échoué?***

**Sylvain Mallette :** Les illustrations sont nombreuses. On l'observe notamment par l'augmentation du nombre d'élèves qui entrent au secondaire avec d'importants retards d'apprentissage. La hausse constante de la fréquentation des écoles privées – alors que le Québec connaît une stagnation de la population d'élèves – est un autre indicateur. Plus tard dans le cheminement scolaire, au cégep, on devrait s'inquiéter de l'apparition des étudiantes et étudiants qui ont des besoins particuliers, un nouveau vocable dans le jargon du ministère de l'Éducation pour camoufler le fait que ces personnes présentent des retards d'apprentissage. Pour les admettre, les administrations collégiales doivent abaisser leurs exigences.

Un autre signe de l'échec de la réforme, c'est le nombre de plus en plus élevé d'élèves qui sont dirigés vers des métiers semi-spécialisés à la fin de la deuxième année du secondaire. On les y envoie parce qu'ils ont accumulé trop de retard. Autrefois, ces métiers étaient destinés aux élèves qui avaient des déficiences intellectuelles ou de graves retards d'apprentissage. On a élargi ces mesures à d'autres élèves, qui se rendent vite compte que ces formations constituent pour eux une voie de garage, qu'ils se dirigent vers des emplois peu rémunérés, sans possibilité d'avancement et sans valorisation sociale. Plusieurs décrochent et se retrouvent à l'éducation des adultes... pour aller chercher le diplôme d'études secondaires qu'on les pensait incapables de décrocher! Cinquante pourcent des élèves qui fréquentent les centres d'éducation des adultes sont âgés de 16 à 24 ans. Ça devrait alarmer le Ministère et la population. Qu'est-ce qu'on est en train de faire de ce joyau public qu'on s'est donné? Il faut prendre un temps d'arrêt devant ce constat d'échec et se permettre de reconstruire sur de nouvelles bases.

***Au cœur des solutions que vous proposez pour améliorer les écoles publiques de la province, il y a la notion de l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants. Comment peut-elle vous aider à améliorer l'école publique?***

**Sylvain Mallette :** On veut reprendre la place qui est la nôtre comme prof. Ça exige que le Ministère, les commissions scolaires et les directions d'établissement reconnaissent les enseignantes et enseignants comme les premiers experts de la pédagogie. Il faut sortir de la logique où tout le monde veut montrer au prof comment faire son travail. C'est nous qui sommes en classe au quotidien avec les élèves. On a besoin de moyens pour faire notre travail et d'un espace pour choisir nos approches pédagogiques. On ne dit pas qu'on veut faire ce qu'on veut, quand on veut. On dit : « Dites-nous ce que vous voulez qu'on enseigne, et on va l'enseigner selon les méthodes appropriées. Arrêtez de nous imposer des approches pédagogiques! » Dans une classe, avec les élèves, une approche fonctionne pour un et pas pour l'autre. Avec l'approche socioconstructiviste imposée par la réforme, le gouvernement ne peut pas prétendre qu'on dispose d'une autonomie professionnelle : si je ne peux pas choisir mes méthodes pédagogiques, je n'ai pas d'autonomie! On nous a dépossédés de notre autonomie professionnelle. Elle s'est réduite comme peau de chagrin au fil des années, mais là, c'est assez : on veut une reconnaissance réelle de cette autonomie, non seulement dans notre contrat de travail, mais aussi dans la Loi sur l'instruction publique et les encadrements juridiques. Évidemment, c'est d'abord l'école publique qui en profitera, mais c'est ultimement la société québécoise dans son ensemble qui en bénéficiera.



## AUGMENTATIONS LIÉES AU PIB : HUIT SYNDICATS DÉPOSENT DES GRIEFS!

**Wilfried Cordeau**

Innovation de la dernière négociation nationale, la convention collective prévoit, en plus des augmentations salariales fixes, la possibilité d'augmentations annuelles supplémentaires liées à la croissance du produit intérieur brut (PIB) du Québec. En vertu des nouvelles dispositions de la clause 6-5.02, une augmentation de 0,5% avait ainsi été consentie autour du 1<sup>er</sup> avril 2012 à l'ensemble des salariées et salariés du secteur public, dont les enseignantes et enseignants.

D'après la FAE, une nouvelle augmentation salariale de 0,1% aurait dû être versée autour du 1<sup>er</sup> avril 2013 en vertu de cette même clause. Cependant, le Conseil du trésor n'arrivant pas à la même conclusion, les commissions scolaires n'ont procédé à aucun ajustement. Comme plusieurs autres organisations syndicales qui représentent le personnel des secteurs public et parapublic, les huit syndicats membres de la FAE ont donc déposé des griefs cet hiver pour faire respecter la convention collective.



Enfin, comme pour les deux dernières années, c'est en novembre prochain, avec la publication des Comptes publics, que nous saurons si la croissance économique du Québec donne lieu à

une augmentation rétroactive au 141<sup>e</sup> jour de la présente année de travail (autour du 1<sup>er</sup> avril 2014). En attendant, les augmentations fixes négociées, 2% cette année, s'appliquent.

## UN NOUVEL ÉLAN POUR LA RECHERCHE SUR LE DÉCROCHAGE DES FILLES

**Émilie Laperrière**

La recherche exploratoire sur le décrochage scolaire des filles avait fait grand bruit lors de sa sortie en 2012. La FAE lance cette année la suite de cette étude, de concert avec Relais-femmes.

Les résultats de la recherche exploratoire sont inquiétants. C'est 61% des décrocheuses interviewées pour l'étude qui sont par exemple des femmes au foyer, bénéficiaires du Programme d'aide sociale ou dépendantes d'un conjoint. L'écart de revenus entre les garçons et les filles sans diplôme d'études secondaires est aussi important : elles gagnent en moyenne 16 414\$ par année, tandis qu'ils reçoivent annuellement 24 434\$.

« La non-diplomation condamne plus durement les filles que les garçons à la pauvreté, à la dépendance économique et à l'exclusion sociale. Et puisque la scolarité des mères est importante pour la réussite éducative de leurs enfants, garçons ou filles, il faut en faire la pierre angulaire de toute lutte contre le

décrochage scolaire », estime Joanne Bertrand, vice-présidente au secrétariat et à la trésorerie et responsable du dossier de la condition des femmes de la Fédération.

### Vers des solutions concrètes

Pourquoi la réalité du décrochage des filles passe-t-elle sous le radar des médias et des décideurs? C'est la question à laquelle la FAE et Relais-femmes tenteront de répondre dans les prochains mois.

Les deux organisations proposeront ensuite des pistes de solution concrètes pour prévenir le décrochage des filles ou favoriser leur rattrapage scolaire. Puisque des causes spécifiques mènent au décrochage des filles, les solutions doivent être conçues spécialement pour elles. Les possibilités de rattrapage diffèrent également, parce que les enfants, principale source de motivation des mères à retourner aux études, sont aussi leur principal obstacle.



Lors du lancement de cette nouvelle étape, on annoncera également la création d'une bourse annuelle pour les jeunes rattracheuses. Cette bourse, d'un montant de 2 000\$, a été votée lors du Congrès 2013. Une première lauréate sera sélectionnée l'automne prochain. Contrairement aux autres bourses destinées aux jeunes femmes, qui sont déterminées en fonction des résultats scolaires ou du choix d'un métier non-traditionnel, celle-ci sera plutôt une prime au courage.



## L'INTÉGRATION SCOLAIRE DES ÉLÈVES HDAA : L'EXPÉRIENCE DES ÉCOLES QUÉBÉCOISES

C'est au Conseil fédératif (CF) de juin prochain que seront révélés les résultats préliminaires d'une importante recherche réalisée par l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en collaboration avec la FAE, sur l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) en classe ordinaire.

« Les membres des syndicats affiliés à la FAE réunis au CF d'avril 2013 ont accepté d'emblée de participer à cette recherche non seulement parce que la problématique traitée est au cœur de leurs préoccupations, mais surtout pour son approche novatrice, centrée sur l'expérience vécue par les acteurs

du terrain », soutient Nathalie Morel, vice-présidente à la vie professionnelle de la FAE. En effet, l'équipe de recherche, formée de Gérald Boutin, Houssine Dridi et Lise Bessette, ont orienté leurs analyses sur le contexte de pratique actuel des enseignantes et enseignants afin de trouver des solutions porteuses qui pourront faire l'objet de négociations pour la prochaine convention collective.

Les résultats de cette recherche, qui s'échelonne sur deux ans et viendra à terme à la fin de l'année scolaire 2014-2015, permettront d'analyser tant les conditions d'exercice des différents personnels touchés par cette intégration que les enjeux liés à la scolarisation des élèves en difficulté.

Pour mener à bien ce projet, plusieurs étapes ont déjà été franchies. Durant la présente année scolaire, neuf groupes de discussion, composés de dix enseignantes et enseignants membres des syndicats affiliés à la FAE, ont été réalisés par l'équipe de recherche.

### Ces discussions portaient essentiellement sur les éléments suivants :

- les principales caractéristiques des interventions auprès des élèves HDAA tant sur le plan individuel que collectif;
- les modes d'intégration des élèves HDAA dans les écoles et les classes ordinaires;
- les moments-clés du processus d'intégration;
- l'impact de l'intégration scolaire sur la réussite scolaire des élèves;
- le recensement et l'analyse des multiples processus mis en œuvre dans les sites de recherche et la diversité des approches utilisées.

D'autres entretiens individuels ainsi qu'un sondage à large spectre sont prévus l'an prochain afin de compléter ce projet de recherche et d'en diffuser les résultats.

Pour prendre connaissance des résultats préliminaires, surveillez le site Web de la FAE en juin prochain!

## COMMISSION ITINÉRANTE : POUR DES PRATIQUES DÉMOCRATIQUES AMÉLIORÉES

### Marie-Michèle Giguère

Soucieuse d'être une organisation exemplaire en matière de pratiques démocratiques et organisationnelles, la Fédération autonome de l'enseignement se dote déjà, après 8 ans d'existence, d'une commission itinérante chargée de recommander des pistes d'amélioration sur ces pratiques, à la suite d'un processus rigoureux d'analyse.

La commission itinérante, mise sur pied lors du cinquième congrès de la Fédération, se veut un lieu de réflexion sur les relations entre la Fédération, ses syndicats affiliés et l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) sur les pratiques syndicales et les pratiques organisationnelles. Elle posera un regard sans complaisance sur les pratiques de la Fédération et identifiera les attentes et les besoins des membres afin de proposer des pratiques

toujours plus démocratiques et consensuelles.

À la suite d'un appel de candidatures, trois membres ont été nommées à la commission itinérante: il s'agit d'Andrée Aubut, enseignante membre du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal, de Roxanne Guay, enseignante membre du Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides, et de Nathalie Leclerc, enseignante membre du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval. Elles se sont réunies une première fois au mois de février.

L'an prochain, les trois commissaires se consacreront à cette grande réflexion sur le fonctionnement fédératif. Au cours de leur mandat, elles mettront sur pied des outils de



De gauche à droite : Andrée Aubut (SEOM), Roxanne Guay (SEBL) et Nathalie Leclerc (SERL).

consultation : sondages, rencontres et forums avec les membres et les élus et élus locaux. Ensuite, lorsque les irritants et les problèmes à résoudre auront été identifiés, la commission présentera un état des lieux au Conseil fédératif (CF) avant de se lancer dans la recherche de solutions. La commission itinérante présentera ses conclusions et recommandations aux instances de la FAE. Ce sont les membres réunis au Congrès de 2016 qui décideront ultimement des mesures à mettre en place.

# RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE : LES NOUVEAUTÉS 2014

Émilie  
Laperrière

**Q**ue vous soyez aventurier ou prudent, à la tête d'une famille nombreuse ou célibataire, l'assurance collective de la FAE a assurément une couverture et un plan pour vous! Tirant sa force de l'ampleur de son groupe, l'assurance collective de la FAE répond en effet à tous les types de besoins grâce à une offre complète et flexible.

Elle vous permet d'obtenir une protection sous forme de prestations en cas de décès, d'invalidité ou encore lors d'un accident ou de maladie qui nécessite l'achat de médicaments, d'articles médicaux ou de soins de la part de professionnels de la santé.

Afin de mieux répondre à vos besoins, certaines modifications ont été apportées à votre régime et plusieurs nouveautés sont en vigueur depuis janvier 2014.

## Assurance vie de base

L'assurance vie de base connaîtra cette année une diminution de tarification de 9,75 % pour la personne adhérente. Par contre, une garantie pour le premier 10 000 \$ d'assurance vie est maintenant obligatoire (un droit de retrait est permis sous certaines conditions).

## Assurance salaire longue durée

La formule servant au calcul des prestations a été améliorée, de manière à assurer une meilleure équité en fonction du statut de la personne. Un versement de 75 % du revenu net est remis en cas d'invalidité. Le tarif a aussi diminué de 11 %, incluant un congé de prime de 10 % pour l'année 2014.

## Assurance maladie

Pour l'assurance maladie, vous avez le choix entre trois régimes distincts : un régime minimal (M1), un régime standard (M2) et un régime plus généreux (M3).

Les montants maximums remboursables pour les services fournis par les professionnels de la santé (acupuncteur, chiropraticien, podiatre, physiothérapeute, psychologue, etc.) ont augmenté de 5 % à 15 %.

Les adhérentes et adhérents peuvent recevoir un remboursement pour les échographies, jusqu'à concurrence de 300 \$ par année (M2 seulement, déjà inclus sous M3). Les examens de la vue sont également remboursés jusqu'à concurrence de 35 \$ par 24 mois (M2) ou de 50 \$ par 24 mois (M3). Les médicaments innovateurs (ceux qui ont une version générique) seront quant à eux remboursés à 70 %.

L'assurance maladie comprend maintenant les prothèses mammaires pour la portion non couverte par la RAMQ (M2 seulement, déjà inclus sous M3), de même que les soutiens-gorge chirurgicaux jusqu'à concurrence de deux par année (M3).

Pour sa part, la prime varie de -1,3 % à + 7 % en fonction du type de protection et du régime choisi.

Primes, régimes, prestations... L'assurance collective peut parfois ressembler à du charabia. Pour s'y retrouver, des renseignements détaillés sur les spécificités du régime d'assurance collective de la FAE sont disponibles dans la section Assurances du site de la FAE au [www.lafae.qc.ca](http://www.lafae.qc.ca)





# LA FAE SE JOINT À L'INTERSYNDICALE DES FEMMES

Émilie  
Laperrière

**D**epuis 1977, l'Intersyndicale des femmes regroupe les représentantes des comités de la condition des femmes de la plupart des organisations syndicales du Québec. La Fédération autonome de l'enseignement y a adhéré au printemps 2013.

L'organisation regroupe 300 000 femmes syndiquées. Elle a été active dans des dossiers importants, comme la mise sur pied des garderies, la violence faite aux femmes, le harcèlement sexuel et psychologique, le Régime québécois d'assurance parentale, l'équité salariale ou la survie du Conseil du statut de la femme.

Cette adhésion a permis à la FAE de joindre sa voix à celles de toutes les organisations syndicales du Québec pour réclamer l'adoption d'une loi-cadre en matière de conciliation travail-famille par le gouvernement du Québec.

En se ralliant à l'Intersyndicale des femmes, la FAE s'est associée non seulement à une véritable force, mais surtout à des organisations qui luttent quotidiennement pour que l'égalité de droit des femmes devienne une égalité de fait.



# LE COMITÉ IDENTITÉ ET DIVERSITÉ SEXUELLES VOIT LE JOUR

Émilie  
Laperrière

**F**ondé au Congrès l'an dernier, le comité identité et diversité sexuelles (LGBTQA) s'est réuni pour la première fois en mars 2014. Il mènera des travaux liés à ceux de la Table nationale de lutte contre l'homophobie.

Le mandat du comité est de soumettre notamment des avis, des pistes d'orientation et des actions sur les enjeux liés aux droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres dans le domaine de l'éducation, dans le mouvement syndical, au sein de la FAE ou dans la société.

Même s'ils n'ont qu'une rencontre à leur actif, les cinq membres du comité veulent déjà changer

de nom pour inclure de façon plus explicite les alliés à la cause.

« Le droit à l'égalité, ça concerne tout le monde et le nom du comité doit refléter cette réalité », souligne Alain Marois, vice-président à la vie politique de la FAE. Selon la Loi sur l'instruction publique, il est d'ailleurs du devoir de l'enseignante ou enseignant de prendre les moyens appropriés pour aider à développer chez ses élèves le respect des droits de la personne.

Les procédures de changement de nom seront engagées sous peu. Le tout pourrait être officialisé à l'automne 2014.

# UNE PROFESSION QUI FAIT ENCORE RÊVER!



Marie Brochu,  
élève de 2<sup>e</sup> année,  
École Des Ormeaux, Laval

La profession enseignante fait encore rêver en 2014. Et pour en témoigner, *L'Autonome* vous propose une courte lecture rafraîchissante, fruit du concours Jeunes poètes organisé par le club Optimiste à l'intention des jeunes de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année des écoles primaires participantes.

Offrant une belle occasion de discuter poésie en classe, de travailler les notions de rimes, de rythme et d'esthétisme, le concours avait également pour objectif de contribuer à développer la confiance en soi des élèves appelés à réciter leur œuvre devant un auditoire de parents et amis.

La jeune Marie Brochu, 8 ans, nous propose son poème sur le thème « Quand je serai grande... ».

## 3<sup>e</sup> place à la demi-finale régionale

Quand je serai grande

- *Quand je serai grande, devenir professeure, c'est mon grand désir.*
- *Je travaillerai beaucoup d'heures, et ce sera avec plaisir.*
- *Grammaire, science, éthique, art et mathématique.*
- *J'en passe, car au primaire on enseigne toutes les matières.*
- *Mes élèves seront disciplinés afin de mieux travailler j'ose espérer.*
- *Le club Optimiste sera là pour les encourager.*

# LA FAE FAIT UN PETIT PAS POUR LE MONDE



La Marche Monde d'Oxfam-Québec, connue depuis 44 ans sous son appellation originale de Marche 2/3, s'est tenue le vendredi 9 mai dernier à Montréal. Des membres des syndicats affiliés de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont souvent pris part à cette activité. Pour la première fois, la FAE est fière d'y avoir participé à titre de partenaire officiel!

« Ce partenariat, qui s'est fait tout naturellement, permettra de développer de nouveaux projets héros », explique Pierre-André Champoux, conseiller à la vie politique de la FAE. Selon lui, les deux organismes partagent les mêmes valeurs dont celles d'ouverture et de respect pour l'humanité.

Cet événement de solidarité réunit chaque année des milliers d'élèves du secondaire, le temps d'une

marche de 10 km dans les rues de Montréal. Sur le thème « Aimes-tu le monde comme moi? », d'autres marches se tiendront à plusieurs endroits au Québec :

- Québec : 17 octobre 2014
- Gatineau : 24 octobre 2014
- Sherbrooke : Automne 2014

Tous les détails sont disponibles sur le site d'Oxfam : [www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca)

## NOUVEAUTÉ : LA FAE EN ACTION!

Depuis sa fondation, la FAE se démarque comme une organisation critique, solidaire et engagée sur le terrain des luttes sociales et syndicales. Pour témoigner de son activisme, elle lançait en février le microsite « La FAE en action! », où l'on peut maintenant suivre de plus près ses actions, les campagnes dans lesquelles elle s'engage, les causes qu'elle appuie, les idées qu'elle défend. À visiter : [www.lafae.qc.ca/action-militance](http://www.lafae.qc.ca/action-militance)



## POURSUIVRE SA VIE MILITANTE À LA RETRAITE

Depuis 2010, les enseignantes et enseignants de la FAE qui prennent leur retraite peuvent devenir membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Au sein de cette dernière, toute personne admissible peut continuer de militer, d'avoir accès à des services et de participer à des activités culturelles, sociales ou politiques nationales et régionales. Pour s'informer et adhérer : [www.aprfae.ca](http://www.aprfae.ca)



## DU NOUVEAU POUR HÉROS



### L'arbre des héros

La période pour soumettre un projet pour le programme L'arbre des héros s'est terminée le 15 avril dernier. Les gagnantes et gagnants d'un arbre mature à planter à leur école seront connus au cours des prochaines semaines... À suivre!

### Concours héros sur le thème de la solidarité

Les projets gagnants ont été sélectionnés parmi tous ceux reçus avant le 28 avril 2014. Les noms des lauréates et lauréats ont été dévoilés au cours de la semaine du 5 mai 2014. La remise des prix aura lieu entre le 12 et le 31 mai 2014. La liste des projets primés sera affichée sur le site Internet du mouvement héros.

Bonne chance à toutes et à tous!  
[www.heros-mouvement.ca](http://www.heros-mouvement.ca)



# SUGGESTIONS DE LECTURE

**Wilfried Cordeau**

## Enseigner au public : dur métier!

Les assauts contre la profession enseignante et l'école publique sont désormais constants et multiples, si bien que les chercheurs universitaires s'y intéressent de plus en plus. Ces derniers mois, trois ouvrages ont retenu notre attention.



TARDIF, Maurice. **La condition enseignante au Québec du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle.** Une histoire cousue de fils rouges : précarité, injustice et déclin de l'école publique, PUL, 2013, 350 pages.



MAROY, Christian (dir.). **L'école à l'épreuve de la performance.** Les politiques de régulation par les résultats, Éditions de Boeck, 2013, 246 pages.



FELOUZIS, Georges, MAROY, Christian et VAN ZANTEN, Agnès. **Les marchés scolaires.** Sociologie d'une politique publique d'éducation, PUF, 2013, 228 pages.



## Des rabais exclusifs : c'est réglé.

**10%** DE RABAIS EXCLUSIF  
sur vos assurances auto,  
habitation et véhicule de loisirs

Jusqu'à  
**360 \$** DE RÉDUCTION  
en regroupant vos nouvelles assurances auto,  
habitation et véhicule de loisirs chez nous <sup>1</sup>

Obtenez une soumission  
**1 866 987-0797**  
[lacapitale.com/fae](http://lacapitale.com/fae)



**La Capitale**  
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. 1. Réduction offerte sur nouvelles polices 2 ans. Remboursement par chèque ou dépôt bancaire. 2. Détails et règlement disponibles à l'adresse ci-dessus mentionnée.



# BOURSE JEUNE RACCROCHEUSE

## APPEL DE CANDIDATURES

**Une jeune raccrocheuse  
vous inspire, vous épate, vous émeut  
par sa détermination ?**

Parlez-lui dès maintenant de la bourse Jeune raccrocheuse offerte par la Fédération autonome de l'enseignement.

Cette bourse de 2 000 \$ vise à reconnaître les efforts exceptionnels d'une jeune femme à poursuivre ses études afin d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles.

Tous les détails au  
[www.lafae.qc.ca/jeraccroche](http://www.lafae.qc.ca/jeraccroche)

Date limite : 15 juin 2014

Dévoilement de la gagnante : octobre 2014



[www.lafae.qc.ca](http://www.lafae.qc.ca)